

Danielle Leeman

Université Paris Ouest Nanterre La Défense & UMR 5191 « ICAR » (CNRS & ENS/Lyon 2)

## **Hypothèse de résolution du problème posé par l'emploi des prépositions devant les noms de pays**

### **Introduction**

L'emploi des prépositions avec les noms géographiques, en particulier les noms de pays, constitue encore un problème non résolu : pourquoi *en France* et *en Irak* mais *au Portugal*, *aux Baléares* ou *aux Etats-Unis*, pourquoi *à Cuba* mais *en Corse* ? Certes des « règles » existent, distinguant entre *en* et *à* (et l'article) selon que le nom est féminin (*en France*) ou masculin commençant par une voyelle (*en Iran*) d'un côté, de l'autre masculin commençant par une consonne (*au Portugal*) ou pluriel (*aux Etats-Unis*), avec un sort particulier fait aux noms d'îles selon qu'elles sont petites ou grandes, proches ou lointaines et aux noms de pays employés sans article (*Barbade, Corse, Cuba, Israël*)...

Pour minutieux qu'il soit<sup>1</sup>, cet inventaire laisse le linguiste insatisfait, non seulement parce que les noms de pays sont susceptibles de changer de genre<sup>2</sup> ou les noms d'île de préposition<sup>3</sup>, mais encore parce que l'on ne perçoit pas de lien entre les composantes de cet usage (la préposition *en*, le genre féminin et la voyelle ; la préposition *à*, le genre masculin et la consonne) au sein du système linguistique – ces relations ne sont d'ailleurs jamais invoquées, ni même seulement évoquées, dans la définition des prépositions.

Or il existe une étude concernant l'emploi des prépositions *en* et *dans* avec les noms de région et de département, qui non seulement présente une analyse minutieuse des attestations de ce type dans le journal *Le Monde* des années 1985-1986 mais, de surcroît, situe ces usages au sein de la langue à partir du cadre théorique guillaumien<sup>4</sup>. L'objectif de la présente contribution est de montrer que la solution explicative adoptée par A. Eskenazi s'avère généralisable aux noms de pays, et donc substituable aux considérations traditionnelles (lesquelles ne sont pas toujours d'ordre linguistique).

Je procéderai en trois temps : d'abord je rappellerai la définition des prépositions concernées ; l'hypothèse qui m'est propre les concernant est que chaque préposition sélectionne un trait stéréotypique du nom qu'elle régit, ce qui vaut pour tous les noms de lieu en particulier ; ensuite je présenterai les grandes lignes de la démonstration d'A. Eskenazi quant aux noms de département et de région ; enfin je montrerai que les vues de cet auteur s'appliquent aux noms de pays, remplaçant

---

1 Garrigues, M. (1993) « Prépositions et noms de pays et d'îles : une grammaire locale pour l'analyse automatique des textes », *Linguisticae Investigationes* XVII-2 : 281-306. - Pochard, J.-Ch. (2010) [Jean-Charles Pochard : « Syntaxe et noms propres de pays. Un révélateur des cartes mentales dominantes ? »](#) séminaire de l'UMR TRIANGLE le 22 janvier 2010, salle du Conseil de l'IEP de Lyon, 14 av. Berthelot.

2 Fischer G. (1959) « La Nigéria en marche vers l'indépendance ». *Annuaire français de droit international*, volume 5, 205-219. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi\\_0066-3085\\_1959\\_num\\_5\\_1\\_1428](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_1959_num_5_1_1428)

3 Reboul, S. (1994) « A la Guadeloupe / En Guadeloupe : vers une interprétation cognitive ? », *Langue française* 103 : 68-79.

4 Eskenazi, A. (1987) « Député DE Saône-et-Loire – Préfet DU Rhône – En Vendée », *LINX* 16 : 28-69.

avantageusement les corrélations traditionnellement établies sans perspective explicative.  
2

## I. Définition (sommaire) des prépositions *à*, *dans*, *en*

J'emprunte l'essentiel des définitions des prépositions aux travaux précurseurs que sont ceux de Gougenheim<sup>5</sup> ou de Guillaume<sup>6</sup> que, en général, les recherches ultérieures développent et affinent.

### La préposition *à*

J'admets ainsi pour *à* qu'elle introduit un nom vu comme la localisation d'une entité éventuellement à la suite d'un parcours (dans *Je reconnais Max à son chapeau*, la reconnaissance s'opère par l'assimilation de *Max à son chapeau* : il y a coïncidence entre les deux<sup>7</sup> ; dans *Laissez venir à moi les petits enfants*, l'objet *moi* est la destination atteinte une fois que les enfants seront venus<sup>8</sup>). En ce qui concerne la présentation d'un lieu, la préposition *à* la laisse relativement vague : si l'on se donne rendez-vous à la gare, cela peut aussi bien signifier « devant la gare », ou « à l'intérieur de la gare » (en revanche, employer *dans* restreint l'éventail des possibilités). Traditionnellement, *à* est opposé à *de*, qui indique non le terme, mais la source : ainsi le même lieu est-il vu différemment selon la préposition qui en introduit le nom (*à la gare* : on y est, ou on l'anticipe<sup>9</sup>) ; *de la gare* : on en (pro)vient).

De fait, les prépositions, dans le cadre guillaumien, se définissent comme toutes les parties du discours, selon deux mouvements prenant en compte le trajet (supposé) de la pensée qui progresse en allant du plus général au plus particulier (« marche à l'étroit », « mouvement d'avant ») puis de ce singulier à l'universel (« marche au large », « mouvement d'après »). Des paires s'inscrivent dans cette bi-tension, telles les prépositions *à* et *de*, la première étant « l'avant » de la seconde (par exemple, on approche d'un lieu avant de s'en éloigner) – et donc *de* étant « l'après » de *à*<sup>10</sup>. En ce qui concerne les noms de pays, introduits tantôt par *à* et tantôt par *en*, il nous faut donc établir si *à* est « l'avant » de *en* ou si c'est *en* « l'avant » de *à* et sur quel critère le déterminer<sup>11</sup>.

### La préposition *en*

Je suis également l'hypothèse de Guillaume pour ce qui regarde l'identité de la préposition *en*, laquelle a pour caractéristique de « reverser » sur le sujet une qualité associée au nom qu'elle introduit ; il n'y a pas de déterminant et le GP s'entend au sens générique, qualifiant le sujet – ainsi *Max travaille en hôpital* décrit un certain type d'activité sans évoquer un hôpital spécifique, et la question *en où ?* n'est pas naturelle : ?? *Où travailles-tu ? - En hôpital*, ce qui montre que le nom ne désigne plus exactement un lieu mais plutôt un statut du sujet (effet que produit son introduction par la préposition *en*).

Cette préposition est classiquement mise en corrélation avec *dans*, mais en l'occurrence on peut aussi l'opposer à la préposition *à* ; dans les termes guillaumiens, *en* relève d'une saisie plus « précoce » (donc moins précise) que *à* : *en hôpital* présente en effet l'hôpital de manière vague, indéterminée (il

5 Gougenheim, G. (1959) « Y a-t-il des prépositions vides en français ? », *Le Français moderne* XXVII : 1-25.

6 Guillaume, G. (1919) *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Nizet.

7 Cet exemple est adapté de Gougenheim, *op. cit.*

8 Leeman, D. (2003) « *Me et moi* dans la complémentation verbale », *La Syntaxe raisonnée*, Bruxelles, De Boeck & Duculot : 151-166.

9 Vandeloise, Cl. (1987) « La préposition *à* et le principe d'anticipation », *Langue française* 76 : 77-111.

10 De même la provenance d'une entité présuppose son appartenance à une autre (l'eau qui vient de la source appartient, au départ, à cette source). Ou encore l'agent (*par*) présuppose le destinataire (*pour*) : il faut d'abord que Max ait acheté le livre pour pouvoir l'offrir à Léa (*L'achat d'un livre par Max pour Léa*).

11 Guillaume (*op. cit.* : 269) reconnaît que les combinaisons de prépositions devant les noms de lieu sont des cas « moins clairs » que les autres – voir Leeman, D. (2015) « La préposition *en* et les noms de pays », dans *Phraséologie et profils combinatoires : lexique, syntaxe et sémantique*, Paris, Champion : 189-200.

n'y a pas d'article) : le nom *hôpital* servant ici à qualifier le sujet, son identité est en quelque sorte

dépendante de celle du sujet (*en hôpital* ne se dit que des patients ou du personnel médical) – tandis que le nom introduit par *à* se voit singularisé : *l'hôpital* dénote alors le lieu spécifique où travaille une personne (laquelle peut être comptable ou jardinier, postes qui ne justifient pas la qualification *en hôpital* : dire que *Max travaille à l'hôpital*, c'est signifier (en quelque sorte déictiquement) qu'il s'agit de l'établissement lié au lieu où l'on se trouve)<sup>12</sup>.

**Remarque.** Personne, parmi ceux qui cherchent à définir *à* ou *en*, qu'il s'agisse de grammairistes de référence, de dictionnaires de langue ou non, de linguistes, n'établit de lien avec la lettre commençant le complément ni avec le genre du complément : il n'y a que pour les noms de pays que c'est fait, avec des « règles » du genre : on a *en* devant les noms féminins et devant les noms masculins commençant par une voyelle (*en France / en Iran*), on a *à* devant les noms masculins commençant par une consonne et devant les noms au pluriel (*au Mexique, aux Etats-Unis*). Du fait que ces contraintes ne sont nullement signalées dans la définition générale des deux prépositions, ces « recettes » avancées seulement pour les noms de pays n'en apparaissent que plus *ad hoc*.

### La préposition *dans*

La préposition *dans* présente le lieu en tant que tel, mais comme un contenant (où « contenant » est à prendre au sens que lui donne Vandeloise<sup>13</sup>, c'est-à-dire ce qui « conditionne », « limite la liberté de mouvement », « détermine la position »). Cette préposition ne connaît pas les mêmes contraintes que les autres : elle ne s'emploie pas, seule, avec les noms de pays, mais on la trouve en revanche devant les noms de région et de département, sans qu'elle suive les « règles » édictées pour les combinaisons de *à* et *en* avec les noms de pays : on a *dans le Limousin, dans l'Indre* (pour les noms au masculin singulier), aussi bien que *dans la Drôme, dans l'Ardèche* (pour les noms au féminin singulier), *dans les Causses* (pour le pluriel) mais on ne dirait pas sans autre spécification *dans la France* ni *dans le Portugal* ni *dans les Etats-Unis* (pour les noms de pays).

Il y a lieu, là encore, d'établir une hypothèse d'interprétation de cette contrainte : des trois prépositions examinées, *dans* est la plus spécifique en ceci qu'elle ne peut conférer le sens générique au nom qu'elle introduit (par opposition à *en* : *dans l'hôpital* vs *en hôpital*) et qu'elle oblige à comprendre le lieu comme un intérieur (ce qui la distingue de *à* : *dans la gare* vs *à la gare*) et, pour les noms concrets, privilégie leur identité concrète (*dans la montagne* vs *à la montagne* vs *en montagne*<sup>14</sup>). Dans cette optique, les noms de région et les noms de département posséderaient une spécificité intrinsèque autorisant leur combinaison avec *dans*, ce dont manqueraient les noms de pays<sup>15</sup>. Cette esquisse d'hypothèse se voit confortée par le fait que ces noms n'admettent pas la préposition *à* (laquelle, on l'a vu ci-dessus avec *se donner rendez-vous à la gare*, laisse l'indication relativement vague) : *\*aller au Limousin, \*être à l'Indre, \*à la Drôme...* et par le fait que les régions ou départements se définissent par rapport aux pays, et non l'inverse (les premiers présupposent donc les deuxièmes, qui relèvent par conséquent de leur « avant ») : *Où se trouve le Périgord ? - En France* vs *\*Où se trouve la France ? - En Périgord*. Ainsi, les noms de pays relevant de l'avant, ils ne sont pas compatibles avec la préposition *dans*, qui est de l'ordre de l'après – mais seulement avec les prépositions *en* ou *à*, qui correspondent à l'avant de *dans*.

Il reste à déterminer, sur le plan sémantique, quelle est cette spécificité qui caractériserait les noms

12 Leeman, D. (1995) « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* et non *\*Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en N* », *Langue française* 105 : 55-69.

13 Vandeloise, Cl. (1986) *L'espace en français*, Paris, Le Seuil.

14 On dira par exemple *Le camion va dans la montagne prendre les pierres de la carrière creusée dans la montagne* – ni *à la montagne* ni *en montagne* ne convenant pour ces emplois.

15 Cette spécificité peut être établie par le cotexte, auquel cas la combinaison avec *dans* est possible : *dans l'Australie des origines, dans le Japon de mon enfance*.

4 de département ou les noms de région et autorise leur combinaison avec *dans*, par opposition aux noms de pays.

### Les prépositions *à* vs *en* dans le cadre guillaumien : hypothèse

On peut établir le statut de la préposition *à* relativement à la préposition *en* dans les termes guillaumiens d' « avant » et d' « après », sachant que la première position (dite « d'avant ») décrit une saisie

- (1) plus vague que la seconde (ainsi *dans* est situé dans l'après de *en* comme vu *supra*),
- (2) ou logiquement présupposant la seconde (comme indiqué à propos de *à* et *de*).

Si l'on admet que *en* est dans l'avant de *dans* du fait que *en* ne donne du lieu qu'une appréhension vague (car confondue avec un statut du sujet), alors il en va de même de *en* par rapport à la préposition *à* si l'on compare *Max travaille en hôpital* et *Max travaille à l'hôpital* : *en hôpital* en effet réduit le nom de lieu à un trait stéréotypique (l'activité que le lieu détermine), le GP fonctionnant comme prédicat qualifiant l'activité du sujet dans *Max travaille en hôpital*, tandis que la préposition *à*, à l'instar de *dans*, présente le lieu dans son identité locative, *Max travaille à l'hôpital* pouvant signifier qu'il fait partie du personnel médical aussi bien que des agents de maintenance dévolus au nettoyage des locaux ou à l'entretien des jardins.

Sur la base de ce raisonnement, si l'on admet que *en* est dans « l'avant » de *à*<sup>16</sup>, il reste à déterminer si *à* est ou non dans « l'avant » de *dans* – autrement dit présente l'entité qui la suit comme d'identité plus vague ou plus précise que *dans*. On l'a vu : avec *à*, le lieu reste relativement flou (comme signalé *supra*), en ceci que travailler à l'hôpital (par exemple) peut concerner aussi bien l'intérieur du lieu que l'extérieur (*Max travaille à l'hôpital : il est infirmier / Max travaille à l'hôpital : il est jardinier*) alors que *dans* spécifie que l'on a affaire à l'intérieur. C'est ainsi que, si l'on se donne rendez-vous *au café*, ce peut être aussi bien dans le café (au bar, en salle...) que devant le café (en terrasse, sur le trottoir...), ce qui ne saurait en aucun cas correspondre à un rendez-vous *dans le café*.

En conclusion, sur la base d'une hypothèse organisant l'ensemble du fonctionnement de la langue (en mettant en jeu les mêmes critères : le « bi-tenseur » aussi bien que les « saisies » d'« avant » ou d' « après », la théorie guillaumienne permet de situer les prépositions dans un système qui ne les concerne pas seules puisqu'il organise ainsi toutes les unités linguistiques : pour ce qui regarde celles qui nous intéressent ici, la conclusion est que (en allant du plus vague au plus spécifique concernant la saisie du nom régime) *en* suppose une saisie dans l'avant de *à*, laquelle se situe dans l'avant de *dans* (on a donc le parcours du plus général au plus singulier : *en hôpital* (ou *en gare*) – *à l'hôpital* (*à la gare*) – *dans l'hôpital* (*dans la gare*)). Dans la même optique, les noms de pays sont de l'ordre de l'avant par rapport aux appellations de région ou de département, et donc refusent la préposition *dans* (sauf à les spécifier en complétant le syntagme).

## II. Chaque préposition sélectionne un trait stéréotypique du nom qu'elle introduit

Les définitions qui précèdent permettent de rendre compte, de manière intuitivement satisfaisante, de ce qui distingue l'apport de chaque préposition à l'identité du GP qu'elle forme avec le nom qu'elle introduit, et de certaines contraintes distributionnelles – par exemple du fait que l'on parlera d'un colis à livrer à l'hôpital (plutôt que ?? *en hôpital*), d'un service / bureau à trouver dans l'hôpital (et non ?? *en hôpital*) et d'un poste d'assistante sociale en hôpital (pour désigner le type de poste, et non sa localisation).

---

16 Notre raisonnement nous conduit à des conclusions différentes de celles d'autres guillaumiens, tels G. Moignet ou K. Mantchev – voir la présentation qu'en fait Cervoni, J. (1991) *La Préposition, étude sémantique et pragmatique*. Louvain-la-Neuve, Duculot : 139 sqq.

Cette hypothèse se vérifie non seulement avec les noms d'établissement de soin mais aussi par exemple dans le champ sémantique du « bateau » : comme on sait, deux prépositions sont en concurrence pour indiquer le mode de transport, *en* et *par* ; mais ce que l'on découvre en comparant les attestations qui apparaissent dans *GOOGLE*, c'est que *par* mobilise une activité professionnelle spécifique, celle du transport de marchandises<sup>17</sup> : on a donc *par gabare* mais non *par gondole*, et entre autres :

Les débarquements / transbordements se font par baleinière. Les envois de fret avec Sénégal Bagages se font par bateau. Transport de marchandises par bateau ou avion. Les cargaisons arrivent par caboteur. ... outils, vivres amenés par caboteur. Transport fluvial par canot. Transport / convoyage / déménager par cargo. C'est par cargo que les passeurs clandestins envoient les migrants clandestins vers l'Europe<sup>18</sup>. Le sel de Blaye à l'époque était acheminé par gabare. Plusieurs produits sont transportés sur le St Laurent par navire. Du vin bio ardéchois acheminé par péniche. Le ravitaillement de Brazzaville par pirogue. Par steamboat arrivent les premiers articles et la nourriture.

Tandis que *en* active la thématique du tourisme (et des activités qui lui sont liées : la sortie, la randonnée, la pêche non professionnelle, etc.) : on a donc *en yacht* mais non *en vedette*<sup>19</sup>. Quelques attestations :

Lille en bateau. Vacances fluviales en bateau sans permis. Promenade / balade / excursion / sortir / promenade en baleinière. Croisière en boutre. Descente en canoë ou kayak sur la Dordogne. Course en canot du Carnaval à Québec. Balade familiale en caravelle. Régates : naviguer en caravelle. Visitez la Brière en chaland. Voyager en cargo : un moyen bien original de sillonner la planète. Pêche en chalutier. Pêche de loisir en embarcation. Sortie en mer en embarcation. Pêche en esquif. Tour de mer en esquif. Sérénade en gondole. Pêche sportive ou de loisir en navire. Une parenthèse en navire autour de la Bretagne. La Loire en navire à aubes. Croisière en paquebot. Les fjords en paquebot. Un séjour inoubliable en péniche. Pratique du canotage en périssoire. La baie de Somme en pirogue et kayak. Une virée en rafiote. En rafiote pour Santorin, visite de l'île. Numérique et pédagogie active en transatlantique.

**Conclusion.** Pour ce qui concerne plus particulièrement la préposition *en*, on peut gloser les emplois de sorte à faire apparaître la pertinence de la définition guillaumienne : ainsi dans *Lille en bateau*, *en* sélectionne dans *bateau* un trait « tourisme » qui reconfigure l'idée initiale que l'on a de la ville lorsqu'on lit seulement *Lille* : de par cette qualification *Lille* acquiert une nouvelle identité<sup>20</sup>. Mais pour rendre compte de cette interprétation, la description doit spécifier que *en* active ce trait lorsque la préposition introduit un nom de la classe des bateaux, d'une part, et d'autre part, pour éviter la

---

17 Néanmoins les attestations suivantes concernent plutôt des voyageurs : *Gorée par chaloupe. Départ pour l'Espagne par chaloupe. Débarquement par chaloupe. Voyage sur le Danube de Pest à Rouchouk par navire à vapeur. Le présent BO aborde la question du transport par paquebot de croisière.* Et celle-ci l'activité de la pêche : *pêche merlu par chalutier.* D'autres ne permettent pas de trancher : *La montée par steamer de l'embouchure de la Lubue.*

18 Les migrants étant assimilés à des marchandises.

19 Signalons toutefois *Des livraisons en péniche pour libérer Paris des camions. L'exode en pirogue des Sénégalais vers l'Europe. Beaucoup de Comoriennes voguent en rafiote vers Mayotte pour y accoucher.*

20 La compatibilité d'un nom avec la préposition apparaît donc comme un révélateur d'une composante sémantique linguistiquement pertinente : P. Cadiot a de même montré que *train* ne désigne pas la même chose selon qu'on l'emploie avec *par*, *à*, *avec* ou *en* : combiné avec *en* il prend le sens « mode de déplacement » (ce qui justifie que les formes *en vélo*, *en moto*, etc. se généralisent, et montre que le pied ne possède pas ce trait bien qu'il puisse dans la réalité être considéré comme un mode de déplacement puisque l'on ne dit jamais *\*aller quelque part en pied*). Comme le dit (et le démontre) très bien P. Blumenthal à propos de l'observation des usages effectifs des prépositions (2008 : 37) : « Au-delà de l'examen des prépositions, on peut espérer de ces recherches des éclaircissements sur l'usage, voire la signification des mots avec lesquels les prépositions se combinent ».

production d'inacceptabilités telles que *en bac* ou *en nef*, la description doit stipuler également les noms de la classe qui sont (in)compatibles avec *en*.

6

Cependant, ce qui complique encore la représentation des faits, c'est que chaque préposition ne sélectionne pas forcément le même stéréotype dans tous les noms d'un même champ sémantique (comme c'est le cas dans celui du « bateau »). Ainsi, *en hôpital* renvoie aux professionnels, aux patients, aux traitements (alors que *en bateau* ne réfère pas au statut des professionnels ou bénéficiaires de la batellerie), et c'est aussi le cas de *en clinique*, par opposition aux GP à *l'hôpital*, à *la clinique* qui concernent l'établissement comme lieu (où peut se trouver n'importe qui et où peuvent se dérouler n'importe quels événements non particulièrement liés à la médecine)<sup>21</sup> :

Vos traitements en hôpital. Pénibilité du travail en hôpital psychiatrique. Rôle IDE en hôpital de jour. Nantes : le chauffard du marché de Noël interné en hôpital. Personnalité internée en hôpital psychiatrique. Psychothérapie de groupe en hôpital de jour. Un atelier-théâtre en hôpital psychiatrique<sup>22</sup>. Connaître l'assistante sociale en hôpital.

(praticien) je suis installé en clinique. Vous exercez en clinique ? Chirurgien en clinique privée. Hôpital : le patient débourse deux fois plus qu'en clinique. Infirmière intérimaire en clinique. Infirmière à l'hôpital ou en clinique privée. Accouchement en clinique ou à l'hôpital.

Quels types de séjour à l'hôpital ? L'enfant à l'hôpital. Aidez les enfants à se divertir à l'hôpital. Prise en charge d'une dépression à l'hôpital. Les soins restent plus chers à l'hôpital qu'en clinique<sup>23</sup>.

Votre quotidien à la clinique. Accès à la clinique Saint-Augustin. La femme de Fathy a traîné ce dernier à la clinique pour y être opéré.

En revanche, si à *l'asile* ou à *l'hospice* correspondent, comme précédemment, plutôt à un point de vue extérieur (*i.e.* qui n'est ni celui du personnel spécialisé ni celui du patient ni celui des traitements médicaux dispensés), *en asile* et *en hospice* concernent le patient (et non, comme précédemment, le professionnel ou les soins) – il y a donc une restriction dans l'exploitation des sèmes du nom, par opposition à ceux de *hôpital* ou de *clinique* :

Mathématiques en asile d'aliénés. Trois destins de femmes en asile psychiatrique. Interné en asile psychiatrique. Aluna George fait un tour en asile psychiatrique<sup>24</sup>. Comment se faire interner en asile ?

Soins en hospice. Des vieillards en hospice. Vous mettez vos parents en hospice. Un employé par patient en hospice. Survie des patients pris en charge en hospice. Réseau de soins palliatifs en hospice.

Accès à l'asile. Terreur à l'asile. Mettre quelqu'un à l'asile<sup>25</sup>.

Nous n'irons pas à l'hospice (théâtre). Les aventures d'Antoine Chabouillard – Panique à l'hospice !

La comparaison de *sanatorium* avec les noms précédents montre encore une différence : les attestations relevées montrent que *en sanatorium* concerne essentiellement le malade en tant que tel, tandis que la préposition *à* peut introduire le nom comme lieu où entrent et vivent les malades, comme lieu de formation du personnel ou comme lieu où peuvent se dérouler des activités sans lien consubstantiel avec les activités spécifiques définissant ce lieu :

L'évolution du nombre de malades en sanatorium. Les effectifs de malades placés en sanatorium. Traitements en sanatorium. Séjour en sanatorium. Chirurgie de la tuberculose pulmonaire en sanatorium public. Il passa quelques temps en sanatorium puis décida de faire sa médecine.

---

21 Mais ni *en hôpital* ni *en clinique* ne sont jamais associés au « tourisme » comme peuvent l'être *bateau*, *barque*, etc.

22 Il s'agit d'une forme de thérapie.

23 Voir aussi certaines attestations de *en clinique*.

24 « Dans leur dernier clip on retrouve les deux comparses dans un asile psychiatrique où ils libèrent, grâce à leur créativité et à leur liberté, les autres patients. »

25 Point de vue « externe », à comparer avec *Comment se faire interner en asile ?*

L'éducation sanitaire au sanatorium. L'évolution des dispositifs d'entrée des malades au sanatorium. La vie au sanatorium (film). Terreur au sanatorium (série).

6

Tandis qu'avec *dispensaire*, les distributions avec la préposition *en* concernent surtout le statut ou le travail des personnels – beaucoup moins les malades ou les soins ou traitements dispensés – la préposition *à* introduit le dispensaire comme lieu où l'on va / où se prodiguent des soins :

Infirmière puéricultrice en dispensaire. Cherche IDE pour rempla en dispensaire à Mayotte. Bosser en dispensaire en brousse ? Cherche des informations sur le travail en dispensaire. Recherche stage infirmier 3e année en dispensaire. J'ai réussi à avoir un remplacement à Lifou en dispensaire. (Amazon) Retrouvez Du Traitement de la blennorragie aiguë en dispensaire. Infirmier spécialisé en dispensaire. Travailler en dispensaire en Nouvelle Calédonie. Le temps d'attente en dispensaire pour une consultation ou une délivrance de médicaments. Gardes en dispensaire. Avortements médicamenteux en dispensaire. Soins infirmiers en dispensaire.

Aller / se rendre / consulter au dispensaire.

**Conclusion** sur la combinaison *en* + *N* où *N* réfère à un établissement de soins médicaux : l'hypothèse guillaumienne est globalement vérifiée en ce que, avec la préposition *en*, ce sont les traits liés à l'activité définitoire du lieu qui sont mobilisés – reconfigurant par là l'identité du X dont il est dit qu'il est lié à Y au moyen de la préposition *en*. Mais, selon le nom, la préposition *en* active plus particulièrement le statut des professionnels (*infirmière puéricultrice en dispensaire*), ou plus spécialement le statut des patients (*les malades en hospice*), incluant ou non les soins apportés par les uns aux autres (*traitements en hôpital, soins en hospice*). Autrement dit, la préposition *en* dans ses emplois vérifie bien la proposition guillaumienne de sa définition, mais de façon différente selon le nom auquel elle est associée : on ne peut donc pas caractériser la préposition de manière générale par le paradigme des noms avec lesquels elle peut se combiner (« règle » du genre (à la mode des classes d'objets) : la préposition *en* se combine avec les noms désignant des établissements de soins) – ni, réciproquement, caractériser un paradigme de noms de par son association possible avec la préposition *en* (puisque la préposition n'active pas les mêmes traits dans les noms auxquels elle est associée).

Si l'on compare avec les conclusions issues de l'observation du corpus précédent, où la préposition *en* combinée avec des noms de bateau active un trait « tourisme », on voit que les traits ici mobilisés avec les noms d'établissement de soins médicaux sont tout autres : point de contexte touristique ici – toutefois il y a un point commun entre les deux corpus, qui est que la préposition *en* exploite un trait stéréotypiquement lié à l'activité définissant le nom du lieu en question. Simplement, ce n'est pas le même : du côté des établissements de santé, c'est l'activité médicale tandis que du côté des bateaux, c'est l'activité touristique – là où l'on attendrait *a priori* (*i.e.* selon la première observation) une activité professionnelle liée à la pêche ou au transport<sup>26</sup>.

### III. Application aux noms géographiques de région et de département

On observe aussi une répartition des prépositions devant les noms géographiques et des restrictions ou exclusions comparables à celles qui atteignent le nom *navire*, par exemple : si, référentiellement,

---

<sup>26</sup> On remarque de même que, malgré un statut référentiellement similaire, *gare, port, aéroport* ou *aérodrome* ne se comportent pas identiquement du point de vue du trait activé par la préposition *en* (Leeman, Duino 2014, à par.), et il en va pareillement de *appartement, studio, maison, loft, villa*, etc. dans le champ des noms d'habitation (Leeman, Cologne, 2015, à par.).

un navire peut se définir comme un bateau, il n'en est rien linguistiquement car on ne dit ni *\*en navire*, ni *\*par navire* (le navire est donc certes un bâtiment allant sur l'eau mais qu'on ne saurait (linguistiquement) analyser comme servant au transport ou au tourisme). De même les noms de département ou de région peuvent-ils admettre telle préposition mais non telle autre, ce que cherche à décrire, et expliquer si possible, l'étude exemplaire d'A. Eskénazi (*op.cit.*), qui porte sur un corpus

7

du journal *Le Monde* des années 1985 et 1986, essentiellement d'ordre politique – s'agissant d'analyses concernant les élections (avant, pendant, après) en tant qu'elles concernent les régions et les départements. Les attestations observées ne recouvrent pas les règles concernant les noms de pays, puisque l'on relève :

- *en Mayenne* (ce qui est attendu puisque *en* se place devant les noms féminins) mais aussi *dans la Mayenne, dans la Loire, dans la Drôme* (or *dans* ne peut se trouver devant les noms de pays seuls : *\*dans la France, \* dans le Portugal*) ;
- *en Limousin* (or *Limousin* est un nom masculin), *en pays ariégeois* (également masculin) mais aussi *dans le Gard, dans le Calvados, dans le Gers...*
- *à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion* (or il s'agit de noms féminins).

Il y a donc lieu de déterminer ce qui guide l'emploi des prépositions devant les noms de département ou de région puisqu'il diffère de celui des prépositions devant les noms de pays. La comparaison des noms selon qu'ils sont introduits par *en* d'un côté, *dans* ou *à* de l'autre, conduit A. Eskénazi à la conclusion suivant laquelle :

- (1) sont précédés de *en* les noms de région (d'anciennes provinces) essentiellement, ou éventuellement les noms de département correspondant à celui d'une région (comme *Charente*) ;
- (2) sont précédés de *dans* les noms de département (ne donnant pas lieu à une appellation de région ou de province) : *dans le Gard, dans la Drôme, dans le Nord...*

Reste évidemment à expliquer cette répartition, ce que A. Eskénazi fait dans le cadre de la théorie guillaumienne, laquelle (comme rappelé *supra*) distingue entre différentes saisies de l'objet :

- (1) d'une part la préposition *en* présente l'entité de manière plus ou moins intuitive et vague en ce que son identité propre n'est pas spécifiquement dégagée (on est dans la saisie précoce, dans l'avant) ; l'entité que désigne le nom complètement est en effet appréhendée de manière imprécise en tant qu'elle est associée à un support qu'elle sert à qualifier, et non en elle-même (*en hôpital* se dit du personnel médical et des patients, *en gare* se dit du train et de ses usagers) ;
- (2) d'autre part la préposition *dans* (à l'inverse) présuppose un parcours allant du moins au plus précis, donc une saisie de l'objet dans son identité propre, singulière (*dans l'hôpital* ou *dans la gare* se dit de tout ce qui prend place au sein de l'endroit conçu en lui-même, indépendamment des activités ou des statuts auxquels il peut donner lieu, ou des personnes qui peuvent s'y trouver).

A. Eskénazi fait le lien entre la préposition *en* et le nom de la province, de la région, d'une part, et entre la préposition *dans* et le nom de département, d'autre part :

(1) l'appartenance à sa région est pour chacun de l'ordre du sentiment, de l'affectif, de l'attachement à un vécu, à une histoire commune, à un patrimoine, à une langue (ou au moins à un accent) ; on n'est pas dans le domaine du rationnel mais dans celui des « racines », de la mythologie : en tant qu'il véhicule une identité intuitive ressentie, le nom de région relève de l'avant et se combine naturellement avec *en* – on dira *en Limousin* ou *en Périgord* (masculin) aussi bien que *en Charente* ou *en Bretagne* (féminin) ;

(2) à l'inverse, le département est une entité administrative, abstraite en ce qu'elle a été instituée par



un pouvoir centralisateur sans prise en considération humaine, historique ou culturelle : le Gers est un terroir au même titre que le Périgord, de par sa gastronomie, son patrimoine architectural, etc. mais le nom ne concerne qu'un département, on dira donc naturellement avec *dans* : *dans le Gers* (et non *en Gers* comme *en Périgord*), *dans le Gard*, *dans l'Hérault*, *dans l'Aude*, *dans la Drôme* – ou *à*, pour ce qui concerne les départements d'outre-mer : *à la Martinique*.

Cette description explicative est la seule, à ma connaissance, qui établisse un lien linguistique entre le statut en langue des prépositions d'un côté, et de l'autre des noms géographiques, en l'occurrence ceux des régions ou provinces (qui sont assimilables au « terroir » avec tout ce que cela connote, en matière de coutumes, de paysages, de traditions, de folklore, etc.) et ceux des départements, qui ne sont que des entités organisationnelles élaborées indépendamment des peuples qui les habitent<sup>27</sup>. Et cette explication rencontre l'intuition des sujets, dans ce qu'elle dit, en tous cas, des régions et des départements tels qu'ils sont ressentis par la population<sup>28</sup>.

Mais ce système d'explication va plus loin, en ce qu'il concerne aussi le genre et le nombre, ce qui va permettre d'avancer une hypothèse explicative pour les noms de pays également.

#### IV. Les noms de pays

Dans cette saisie en deux temps de l'objet, en effet, le féminin et le masculin n'ont pas le même statut, ni le singulier et le pluriel. Prenons l'exemple du nombre : le pluriel vient logiquement après le singulier, il le présuppose, et il permet de construire un concept comme le générique (*Les hommes sont mortels*)<sup>29</sup> ; le pluriel est donc du côté de *à* ou *dans* et de fait on dit *aux Pays-Bas*, *aux Etats-Unis*,... En ce qui concerne le genre : le féminin sert à désigner des individus (comme le masculin dans certains de ses emplois), mais c'est le masculin qui désigne l'espèce – autrement dit une entité générale, abstraite, purement conceptuelle – et de même c'est le masculin qui est employé pour le générique : *L'homme est un animal raisonnable*, *Le chien est fidèle*, etc. Le masculin est donc de l'ordre du construit intellectuel, de l'inobservable, donc du côté des prépositions *dans* ou *à*, tandis que le féminin est de l'ordre d'une perception directe, spontanée, donc du côté de la préposition *en*.

On peut expliquer par là que les noms de pays féminins soient introduits par la préposition *en*, et les noms de pays masculins par la préposition *à*. On s'explique aussi que *en Martinique*, *en Guadeloupe* ou *en Guyane* concurrencent largement *à la Martinique*, *à la Guadeloupe*, *à la Guyane* – en tant que revendication d'une reconnaissance de terres et de peuples à part entière et non seulement purement administratifs<sup>30</sup>.

Il subsiste toutefois un problème, c'est le statut des noms masculins qui demandent *à* s'ils

27 Il faudrait toutefois expliquer pourquoi *Martinique*, *Réunion* et *Guadeloupe* peuvent être introduits par la préposition *à*, contrairement aux autres départements ou régions.

28 Dans les termes de ma propre hypothèse complémentaire, je dirais que *en Périgord* active un trait du nom que l'on pourrait appeler « terroir » (avec tout ce que cela véhicule), par opposition à *dans le Périgord*, où le stéréotype exploité est celui d'un lieu géographiquement circonscrit.

29 Cette généralisation prend valeur universelle avec le singulier générique : *L'homme est mortel*.

30 Si l'on n'a pas *\*en Réunion*, c'est, selon Eskenazi (*op. cit.*) du fait de l'homophonie avec *en réunion*. La même explication vaut pour *Centre* (la région Centre), mais on trouve néanmoins attesté : « [Location vacances en Centre - Gîtes de France® en Centre. Réservez votre location vacances en Centre pour un week-end ou des vacances prolongées parmi 2700 locations vacances Gîtes de France®.](http://www.gites-de-france.com/location-vacances-Centre.html) [www.gites-de-france.com/location-vacances-Centre.html](http://www.gites-de-france.com/location-vacances-Centre.html) »

commencent par une consonne mais *en* s'ils commencent par une voyelle : *au Brésil, au Canada*, mais *en Afghanistan, en Ouganda*. Etant donné ce qui précède, on voit de quel côté chercher à résoudre la difficulté : c'est de ranger la consonne du côté de l'après (donc du masculin et de la préposition *à*) mais la voyelle du côté de l'avant (donc du féminin et de la préposition *en*). Deux

9

considérations peuvent être invoquées en faveur de cette hypothèse :

- (1) la définition banale des consonnes en phonétique est qu'elles ont besoin d'un appui vocalique pour être produites (on peut certes émettre des fricatives ou des sifflantes sans voyelle mais il ne s'agit alors que de « bruits »)<sup>31</sup> – autrement dit, la voyelle est première, elle est un support, tandis que la consonne est seconde, constituant l'apport à une voyelle : la consonne présuppose la voyelle. Cette dernière non seulement peut être émise, ou former une syllabe, à elle seule mais de surcroît est susceptible de constituer un morphème ou un mot entrant dans la structure syntaxique « normale » (alors que les consonnes apparaissent tout au plus dans des onomatopées : *zzzzz*, ou interjections : *pssttt !*, elles nécessitent donc l'existence des voyelles pour constituer des unités de rang supérieur) ;
- (2) génétiquement, les voyelles apparaissent avant les consonnes : le nouveau-né produit des « vocalises » (*i.e.* des sons vocaliques non contrôlés), puis des « roucoulements » (*i.e.* des sons vocaliques selon des mélodies variables), les syllabes associant voyelle et semi-voyelle apparaissent vers 4 mois, les syllabes de forme consonne + voyelle « répétées » vers 6 mois (*bababa...*)<sup>32</sup>. Quoique Guillaume n'invoque guère, à ma connaissance, l'ontogénèse pour justifier son « bi-tenseur », ce pourrait constituer un argument supplémentaire pour considérer les voyelles comme « premières », donc « précoces » par rapport à l'après que constitueraient les consonnes.

## Conclusion

La présente contribution, prenant appui sur l'étude d'A. Eskenazi sur l'emploi des prépositions *dans* et *en* devant les noms de région et de département, s'est donné l'objectif de proposer une hypothèse de résolution du problème que constitue traditionnellement l'emploi des noms de pays et d'îles après *à* et *en* : pourquoi *à Cuba* mais *en Corse* ? Ou pour quelle raison aussi bien *à la Guadeloupe* que *en Guadeloupe* ? La tradition décrit les combinaisons possibles en listant les exceptions et en fournissant des explications d'ordre référentialiste (comme « Cuba est une île lointaine perçue comme un point, tandis que la Corse est une terre française géographiquement proche de nous ») : il s'est agi, de notre point de vue, d'inscrire, de manière cohérente, l'ensemble des données dans le système linguistique lui-même, tâche accessible dès lors que l'on se réfère à la théorie guillaumienne. Dans ce cadre en effet, les prépositions, les genres et les nombres, les voyelles et les consonnes sont susceptibles d'être analysés selon le même principe selon la manière dont ils s'organisent en langue : la relation devient alors très claire entre la préposition *en*, le féminin, le singulier, les voyelles d'un côté, et de l'autre entre la préposition *à*, le masculin, le pluriel, les consonnes.

Il reste à expliquer pourquoi les contraintes semblent s'organiser selon une certaine hiérarchie : si un nom féminin commençant par une consonne appelle *en* (*en France*), on en déduit que le genre l'emporte sur le phonème, mais ce n'est pas ce qui se produit avec les noms masculins commençant par une voyelle, puisqu'ils se combinent aussi avec *en* (*en Iran, en Afghanistan, en Ouganda*) – c'est donc ici le phonème qui l'emporte sur le genre.

---

31 « En général les consonnes se perçoivent mal toutes seules, sans le soutien d'une voyelle contiguë » (*Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage*, Larousse, 1994 : 112.

32 Pinker, S. (1994) *The Language Instinct*, New York, William Morrow and Company.

Un autre problème est de savoir pourquoi les noms de département et de région n'admettent pas les mêmes prépositions que les noms de pays (et réciproquement) : on a *Je vais au Mexique* mais non *\*au Finistère*, *\*à la Dordogne*, *\*à l'Ardèche* et sont possibles *Je me rends dans le Roussillon*, *dans*

10

*le Doubs*, *dans la Drôme* mais non *\*dans le Portugal*, *\*dans l'Iran*, *\*dans Israël*, *\*dans le Mexique*<sup>33</sup>. Dans le premier cas, l'hypothèse générale sur l'identité de la préposition (telle que définie *supra*) est que *à* introduit un nom de lieu de telle sorte que celui-ci représente plutôt un repère flou (rappelons-nous *Rendez-vous à la gare*, qui ne fournit pas une localisation précise, contrairement à *dans la gare*) : cela impliquerait que la compatibilité *au Mexique* fait du nom de pays un nom à référent « flou » (aux yeux du locuteur (du) français), par opposition au nom de département ou de région<sup>34</sup>. Dans le deuxième cas, l'hypothèse est que *dans* introduit un nom de lieu de telle sorte que ce dernier représente un cadre contraignant (qui « contient », au sens spécifié plus haut) : l'incompatibilité de cette préposition avec les noms de pays (sans autre précision) supposerait alors que ces derniers ne constituent pas en eux-mêmes un cadre suffisamment précis pour constituer un « contenant » (au sens retenu *supra*). Les deux interprétations convergent – ce qui est encourageant – mais nécessitent une vérification sur les corpus attestés, sans doute plus convaincante.

Le troisième problème est d'interpréter la contrainte régissant les emplois de *en* et *à* devant les noms de pays : notre proposition, en effet, situe cette contrainte dans le système linguistique en la reliant aux statuts, en langue, du genre, du nombre et des phonèmes vocaliques vs consonantiques (il ne s'agit donc plus d'une règle « ad hoc » impossible à justifier). Mais il subsiste la question de savoir ce qui, en français, fait que, du point de vue sémantique, les noms de pays féminins (ou masculins commençant par une voyelle) demandent *en* (donc relèvent davantage du « vague », du « flou », de « l'intuitif », etc.) et réciproquement pourquoi les noms de pays masculins (commençant par une consonne) singuliers ou pluriels demandent *à* (donc se rapprochent du spécifique, du construit, du conceptuel).

---

33 *Je vais au Mexique* serait possible du fait que, comme dans *à la gare* dans *Rendez-vous à la gare*, le nom de pays *Mexique* n'évoque pas alors en soi une entité univoque, puisque se prêtant à diverses interprétations. En revanche, *\*Je vais au Finistère* ne serait pas possible du fait que le nom *Finistère* renverrait à une entité précisément circonscrite (au moins dans la langue / l'esprit des locuteurs).

34 *\*Je me rends dans le Portugal / Mexique* ne serait pas possible du fait que le nom de pays n'évoque pas (en français) une entité clairement circonscrite – en tous cas suffisamment circonscrite pour définir un « contenant » imprimant sa marque à un « contenu ».